

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 7 (1860-1863)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Notice sur le Kamala  
**Autor:** Rouge, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253517>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTICE SUR LE KAMALA.

Par M. le D<sup>r</sup> F. ROUGE.

(Séance du 5 juin 1861.)

Cette substance se recueille sur le *Rotilera tinctoria*, *Roxburg*; famille des *Euphorbiacées*, sous-famille des *Ricinées*. Suc résineux sécrété par les capsules ou fruits et séché au contact de l'air. Employé depuis longtemps aux Indes comme matière colorante.

La plante qui fournit le kamala est un arbre de 15 à 20 pieds de hauteur, qui croît aux Indes orientales, dans les environs montagneux de Burna, au Punjab, dans la présidence de Bombay, surtout dans le voisinage des torrents, sur la lisière des jungles et dans les chaudes vallées de l'Hymalaya, jusqu'à une hauteur de 5000 pieds : on le trouve aussi à Ceylan, dans les îles Philippines, en Chine, dans le nord-est de l'Océanie et dans le sud-est de l'Arabie. Le fruit de cet arbre est du volume d'un pois ou d'une petite cerise; il mûrit en février et en mars et se trouve alors recouvert d'une poudre d'un rouge tuile : on cueille le fruit à sa maturité, puis on le brosse pour enlever la poudre qu'on garde pour l'usage. Cette substance est le kamala ou kamal, comme on l'appelle au Bengale ; en langue sanscrite on la nomme kapila, et dans les comptoirs d'Aden elle est connue sous le nom de warras ou wurrus.

Le kamala est une poudre d'un rouge brique, n'ayant presque ni goût, ni saveur ; c'est une résine sécrétée par le fruit, et comme telle insoluble dans l'eau et soluble dans l'éther. Le kamala a plus d'un point de ressemblance avec la lupuline ou la poudre de lycopode ; on en trouve deux sortes dans le commerce : la meilleure vient de l'intérieur ; elle est fort recherchée, et d'après quelques calculs, coûterait environ un franc la livre à Aden.

Le professeur Anderson, de Glasgow, a découvert qu'en laissant reposer quelques jours une solution éthérée concentrée de kamala, il se dépose une foule de petits cristaux qui, purifiés par quelques lavages et dissolutions, deviennent d'une grande pureté : ce sont de petits cristaux jaunes, aplatis et comme veloutés (au dire de l'auteur) : c'est ce qu'Anderson nomme *rottlerine*, suivant lui partie active du kamala ; elle est insoluble dans l'eau, soluble en partie dans l'alcool froid et davantage dans l'alcool bouillant ; elle ne précipite pas par les sels de plomb. D'après Anderson, le kamala contient matière colorante, substance albuminoïde, huile volatile, cellulose, etc. ; il y a environ 10 p. % de matières inorganiques.

Le kamala est employé aux Indes pour donner à la soie une couleur orange et rouge-brun de la plus grande beauté ; les Hindous

l'emploient ainsi : Quatre parties de kamala , une d'alun pilé, deux de carbonate de soude : tout cela est mélangé avec une très petite quantité d'huile de sésame; aussi peu que possible. On jette ce mélange dans l'eau bouillante avec la soie à teindre, et l'on fait cuire lentement, suivant la teinte qu'on veut obtenir. Les étoffes ainsi colorées sont très recherchées par les femmes indigènes, qui les paient fort cher. On se sert du kamala pour la soie seulement, et non pour les tissus de laine ou de coton.

Si nous passons aux propriétés médicales de ce produit , voici ce que l'on sait : Les médecins hindous le donnent comme vermifuge, et contre quelques affections de la peau , souvent contre la lèpre, toujours à l'intérieur.

Le kamala a été employé pour la première fois contre le *tænia* par le D<sup>r</sup> Hamburry, médecin anglais, puis en Allemagne par le D<sup>r</sup> Koch, médecin du roi de Bavière, qui le prescrivit à une demoiselle d'une constitution faible, à la dose de 4 scr. dans du café noir ; la malade rendit son parasite mort et fut en même temps guérie de crises hystériformes.

On ne l'a guère essayé, en Europe du moins, que contre le *tænia* ; cependant le D<sup>r</sup> Moore , de Dublin , l'a donné *intus* et *extra* à des enfants affectés d'*herpes circinnatus* ; il dit en avoir obtenu d'excellents résultats.

Aujourd'hui ce qu'il y a de reconnu , de certain, c'est son efficacité contre le *tænia (solium et lata)* ; le kamala laisse derrière lui le kousso, la fougère mâle, la térebenthine et l'écorce de grenadier ; il est d'un emploi excessivement facile, n'a point de goût, et tue presque toujours, sinon *toujours*, le parasite intestinal.

Le D<sup>r</sup> Leared, qui l'essaya un des premiers à Londres, le donne à la dose de trois gros ; cette dose amène cinq ou six selles, et ordinairement le parasite se trouve dans la quatrième ou cinquième. Lorsque cette dose ne purge pas au bout de six heures, il fait prendre demi-once d'huile de ricin ; je crois donc qu'on fera bien de l'imiter et de laisser jouir le malade de tous les bénéfices du nouveau médicament : on n'administre l'huile que si l'on y est forcé. D'après Mackinson, trois gros suffisent pour un européen vigoureux ; un et demi pour un homme faible et pour les femmes. Ajoutons qu'à Genève on n'a pas dépassé, que je sache, la dose de 4 scr ; les médecins de Genève le font prendre en général dans du thé ou du café ; je le prescris mélangé avec du miel, sous forme d'électuaire.

On a fait en Angleterre une teinture de kamala dont voici la formule :

Kamala, 6 onces ;

Esprit de vin rect., 16 onces. — Dose : 1 à 3 cuill. à café mélangées avec une eau aromatique. Je ne sais rien sur les effets et les avantages de cette teinture.

Il n'est arrivé aucun accident à la suite de l'emploi du kamala. Dans un cas, son administration a causé quelques vomissements : c'était chez un jeune homme de 14 ans, auquel je l'avais prescrit à la dose de 1 gros ; ces vomissements n'ont du reste rien offert de grave et n'ont pas empêché le médicament d'expulser un bothrio-céphale.

Disons en terminant que le kamala a été introduit à Genève en mars 1860 ; il a si bien réussi, qu'aujourd'hui tous les médecins l'emploient, laissant de côté pilules Peschier, kousso, etc. Le kamala est d'ailleurs fort bon marché; 10 centimes le gramme, ce qui fait bien un avantage à ajouter aux autres.



## NOTICE SUR LE FREIN DES AILES CHEZ LES LEPIDOPTÈRES.

Par M<sup>r</sup> J. DELAHARPE, doct.-méd.

(Séance du 5 juin 1861.)

La classification méthodique et naturelle des Lépidoptères a été et sera probablement longtemps encore un problème difficile à résoudre. Dans toutes les autres classes d'insectes, les caractères distinctifs sont nombreux et saillants ; chez les papillons non-seulement ils sont restreints, souvent contradictoires, mais ceux qui existent se prêtent rarement à des subdivisions naturelles. De là vient : 1<sup>o</sup> Que la plupart des classifications proposées sont artificielles en plusieurs points ; 2<sup>o</sup> que leur nombre ne cesse pas de s'accroître avec les progrès de l'étude, au grand détriment de la science ; 3<sup>o</sup> qu'un bon nombre d'ordres, de tribus, de familles et de genres sont basés sur des détails de structure de peu de valeur, et restent dès lors chancelants ; 4<sup>o</sup> qu'en définitive les observateurs se laissent involontairement guider bien plus souvent par l'aspect général, le facies, que par des caractères positifs.

Le Lépidoptère est essentiellement, dans sa forme parfaite, un insecte destiné au vol. Voler en vue du rapprochement des sexes et de la ponte est le but pour lequel il revêt sa dernière métamorphose. Il n'est dès lors pas surprenant que chez lui la vie individuelle soit entièrement subordonnée à celle de l'espèce, et que les organes de relation soient presque les seuls sur lesquels on puisse baser des subdivisions.

Les caractères tirés des ailes ont dû dès lors occuper une place importante dans les classifications ; aussi ont-ils été étudiés avec un